

Comité technique du 11 octobre 2018.

Présents :

Vincent Mazer : Région Sud
Dalia Messara : DRAC PACA.
Didier Abadie : ERACM.

Didier Abadie : présentation du rapport d'Auto-évaluation.

Dalia Messara : présentation de la procédure. Je pense qu'il faudrait préciser le contenu du domaine 2 sur la recherche qui n'est pas assez clair.

Didier Abadie : je vous propose de passer à l'examen de la note de synthèse sur les orientations stratégiques.

J'ai la possibilité de proposer 5 orientations dont 2 sont obligatoires : la structuration de la démarche qualité et le suivi de l'insertion professionnelle.

En ce qui concerne la démarche qualité nous avons déjà mis en place un certain nombre de questionnaires pour les étudiants et stagiaires qui ont suivi les formations de l'ERACM.

Tous les protocoles déjà en place dans le programme seront renforcés (bilans individuels, auto-évaluation, études d'impact, analyse stratégique du développement, taux de retour des questionnaires.

L'ensemble du personnel enseignant sera sensibilisé à cette démarche, j'ai par ailleurs déjà réuni mon comité pédagogique et nous avons abordé cette thématique.

En ce qui concerne la deuxième orientation obligatoire, c'est à dire l'insertion professionnelle l'ERACM a déjà mis en place des protocoles de suivi et d'études très importants, tous les étudiants qui ont obtenu le DNSPC sont inscrit dans le fichier de l'école et leur cv est consultable en ligne une étude d'insertion est en cours sur les stagiaires qui ont obtenu le DE et une réorientation est proposée à ceux qui n'ont pu l'obtenir ou l'ont validé partiellement.

Pour aller plus loin nous sommes en train de travailler avec l'association la Réplique et l'ARCADE pour la mise en place d'une plateforme d'émergence qui pourrait porter tous les ans un projet de spectacle.

Vincent Mazer : mais la friche dispose d'un dispositif de soutien à l'Émergence.

Didier Abadie : c'est vrai mais il ne va pas aussi loin que celui sur lequel nous travaillons notamment en ce qui concerne la partie formation à mettre en place, de plus les deux système ne sont pas incompatibles et peuvent même converger comme par exemple avec Paul Pascot ou Hayet Darwich, mais le dispositif Friche n'est pas le même et ne peut répondre à toutes les propositions ERACM comme par exemple les productions lourdes qui sont souvent programmées sur des festivals d'émergence sur Paris.
L'ouverture à des metteurs en scène issus des deux écoles nationales (TNS et ENSATT) est envisagée et pour faire l'objet d'une collaboration inter écoles.

Didier Abadie : nous avons mis en place avec la Réplique des « laboratoires » qui sont en fait des ateliers de recherche pour un public mixte de comédiens issus de l'ERACM et de comédiens professionnels qui ne sont pas passé par l'Ecole et un artiste choisi par les deux structures.
Un projet de ce type est en cours de réalisation et est soutenu par la Criée, la Réplique et l'ERACM avec Tiphaine Raffier.

Didier Abadie : les trois propositions complémentaires sont :

l'unité d'enseignement arts de l'image qui pour nous est stratégique par rapport à notre implantation à Cannes et nous permettra de renforcer notre partenariat avec l'UCA.

Une UE sur les écritures jeune public, aujourd'hui aucune école d'art dramatique ne dispose d'un enseignement de ce type or la demande est très forte sur ce secteur qui doit pouvoir bénéficier d'acteurs créateurs maîtrisant ce type de spectacle.
De plus la ville de Cannes qui est déjà sur une politique d'EAC exemplaire (100% EAC) dans laquelle l'ERACM est fortement impliquée, souhaite développer ce secteur.

Didier Abadie : dernière proposition : le Diplôme d'Artiste Intervenant en Milieu Éducatif.

L'ensemble du document est validé sous réserve des modifications demandées.

Fait à marseille le 11 octobre 2018

Didier Abadie
Directeur ERACM



ERACM.FR